Infolettre

des acteurs de la solidarité internationale du Limousin

N°433 – Jeudi 17 décembre 2020

A l'agenda:

> Limoges : Mobilisation pour la journée internationale des migrant-e-s. Le Collectif "Chabatz d'entrar" organise le 18 décembre à 17h30 un rassemblement pour la journée international des migrants devant la Préfecture de Limoges. Cet appel s'inscrit en lien avec la Marche des solidarités qui coordonne sur tout le territoire des rassemblements et manifestations pour montrer l'existence d'un fort mouvement de solidarité dans les villes et les villages. Pour en savoir plus : https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3243

A lire, à voir ou à faire :

> Commerce équitable : **Des fêtes de fin d'année solidaires avec Artisans du Monde de Limoges.** Les fêtes de fin d'année sont une période propice au partage. Artisans du Monde suggère la possibilité d'offrir des cadeaux équitables et solidaires à ses proches ! Des gourmandises, issues d'une agriculture biologique et familiale, à l'artisanat, reflet du savoir-faire et de la culture des créateurs et créatrices qui confectionnent des objets**. Pour en savoir plus** : https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3247

> Cinq ans après les accords de Paris, la France est loin d'honorer ses engagements. Le Président de la République a annoncé la tenue d'un référendum pour inscrire la préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique dans l'article 1 de la Constitution. Un bon nombre d'organisations ont réagit en dénonçant cette proposition qui cache mal les promesses non tenues du Président face à la Convention citoyenne pour le climat. Plus grave encore, la France est très loin d'être à la hauteur des engagements pris dans le cadre des accords de Paris. **A lire l'article sur le site de la MDH** : https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3248

> France : Les marches des libertés réprimées, des manifestants toujours menacés. Depuis plusieurs semaines, partout en France chaque samedi, des mobilisations de grande ampleur sont organisées contre la proposition de loi sur la Sécurité Globale en raison des atteintes qu'elle porterait aux libertés publiques. Lors de la dernière "marche des libertés", organisée le 12 décembre, de nombreux manifestants pacifiques auraient été interpellés abusivement et de nombreuses images montrent un usage de la force disproportionné. **Pour en savoir plus :** https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/france-les-marches-des-libertes-reprimees

> **Ouverture de l'appel à Initiatives de Solidarité Internationale 2.** Lancé en juin 2020 par le MEAE et le FONJEP, dans le contexte de la COVID-19, le 1er appel à initiatives ISI en faveur de la solidarité internationale (ISI) a permis, malgré la fermeture physique des frontières, de continuer à soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale. L'ISI 2 s'inscrit dans le prolongement de l'ISI 1 : l'objectif reste de soutenir l'engagement et la sensibilisation des jeunes dans des projets de communs abordant les questions d'interculturalité et de solidarité internationale. **Pour en savoir plus :** https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3244

> Démasquons les profiteurs de la crise : A lire le dossier proposé par Attac pour démasquer les profiteurs de la crise en pointant à la fois l'indécence sociale, fiscale et écologique des ultras riches et les mesures du gouvernement qui continuent à les engraisser – Pour en savoir plus : https://france.attac.org/se-mobiliser/demasquons-les-profiteurs-de-la-crise/ - Par ailleurs l'association des Amis de la Terre relève que des industriels lancés dans une grande entreprise de lobbying et s'abritant derrière la crise sanitaire, ont multiplié les attaques contre les régulations sociales et environnementales pour capter des aides publiques sans véritable contrepartie : https://www.amisdelaterre.org/lobbycovid

A retenir sur le plan national et international

> Vaccin contre la Covid-19 : quand le chacun pour soi prend le pas sur la coopération. Juin 2020, le président Macron affirme à la sortie du sommet de l'Alliance pour le vaccin contre la COVID-19 l'urgence

d'un futur vaccin comme bien public mondial, accessible à toutes et tous gratuitement. Cinq mois plus tard, le monde a franchi la barre symbolique du million de morts et des millions de personnes sont de nouveau confinées. Sommes-nous sur la bonne voie pour faire des vaccins contre la COVID 19 un bien public mondial ? Voir sur le site d'Oxfam France pour en savoir plus : https://www.oxfamfrance.org/financement-du-developpement/vaccin-contre-le-covid-19-ou-en-est-on/ A lire aussi sur le même sujet l'article de Bastamag : www.bastamag.net/Vaccins-contre-le-Covid-les-pays-riches-se-reservent-les-doses-les-pauvres

> L'acharnement des autorités Malgaches contre un militant écologiste. Le 17 décembre 2020, le militant écologiste Clovis Razafimalala comparaîtra devant un tribunal à Madagascar pour des accusations forgées de toutes pièces. Il a lutté pendant des années contre le trafic illicite de bois de rose et d'autres essences de bois. Depuis 2016, Clovis Razafimalala est victime d'actes d'intimidation et de harcèlement des autorités malgaches, et l'affaire n'est pas classée. Sa vie a été bouleversée par cette affaire. L'intimidation doit cesser. **Pour en savoir plus :** https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/lacharnement-des-autorites-malgaches-contre-un-militant-ecologiste

> Région du bassin du lac Tchad : la paix passe par l'eau et non par les armes. Le lac Tchad est une étendue d'eau très peu profonde située dans le Sahel. C'est un bassin endoréique, ce qui signifie que ses eaux ne rejoignent aucun océan. Autrefois classé sixième masse d'eau douce du monde, avec une superficie de 25 000 km2 dans les années 1960, le lac s'est considérablement asséché depuis le début des années 1970, jusqu'à faire à peine 2 000 km2. **Pour en savoir plus :** https://www.ritimo.org/Region-du-bassin-du-lac-Tchad-la-paix-passe-par-l-eau-et-non-par-les-armes

Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : infolettre@mdh-limoges.org **- Pour accéder aux précédentes infolettres :** www.mdh-limoges.org/spip.php?article2842

Infolettre réalisée dans le cadre du programme régional d'actions et de structuration des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale animé par la Maison des Droits de l'Homme et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine
Contact : MDH – 119 avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – infolettre@mdh-limoges.org - www.mdh-limoges.